



*J'envoie a Mgr. [Louis-Auguste de Bourbon] le Duc du M a i n e [Colonel général des Suisses et Grisons], la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser pour luy."*

Original, in franz. Sprache - AH 56, 542-543 - Blatt 543<sup>V</sup> leer

91

1703 Oktober 15., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. SECRETAIRE-INTERPRETE, JEAN ROUSSEAU, SIEUR DE] SAINTE-COLOMBE, AN [ALT] LANDVOGT [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN, ZUG

Sainte-Colombe meldet den Erhalt von Zurlaubens Schreiben. "*vous n'aves qu'a regler a l'esgard de nostre pauvre prisonniere [die Botin Maria Euphrosina E i s e n h u t?] comme vous le Jugeres a propos ce que vous feres sera tres bien fait et son Excellence [Roger Brulart, Marquis de P u y s i e u x] le trouvera de mesme.*<sup>1</sup>

*tous les Exemplaires [der "Lettres d'un Suisse à un François"? von Jean de L a C h a p e l l e?]<sup>2</sup> nous ont esté remis tres bien Conditionnees. Je remets a Mr. [Jean-François-Joseph] B a r o n [Secrétaire-Interprète] a vous mander tout ce qu'il faut sur cette affaire. Son Excellence Envoie a la Cour le plan que vous aves eu la bonte de m'envoier. elle [est] bien aise que Mr. le capitaine [Hans Heinrich] h e s s soit Content d'elle. n'y auroit t'il pas moiien de scavoir de luy si son Canton [Zürich gemeint] et celui de Berne ne sont entres en aucun engagement ou pourparler avec Mr. le Duc de Savoye [V i k t o r A m a d e u s II.] et ce qu'ils feront sur la derniere lettre que l'empereur [L e o p o l d I.] a escritte au L[ouable] C[orps] helvetique<sup>3</sup>. vous feres un vrais plaisir a son Excellence si vous pouves descouvrir quelque chose de ce que Je vous mande la, l'avis est Excellent de demander des troupes pour la deffence de l'espagne. Je suis seur qu'elles seront refusées, mais au moins unne pareille demande fera peutestre que les [cantons] catoliques n'en n'accordent a personne qu'a ceux [- womit insb. Frankreich gemeint ist -] a qui Jls sont obliges d'en donner suivant leurs alliances et son Excellence en doit escrire a la Cour suivant vostre avis.*

*Je vous diray en Confidence que vous pouves dire a Mr. le [alt] landame [und derzeitiger Landrat] [Josef Anton] p ü n t e n e r [von Uri], que l'on accordera a son Canton les sels qu'ils ont demandees quand son Canton les aura*